

BOIS NON TRAITÉS



AUTORISÉS

- Palettes
- Caisses et cageots en bois massif
- Bois de construction, notamment les poutres, madriers, demoiselles et coffrages, pour autant qu'ils n'aient pas été traités et ne soient pas souillés par des résidus de construction (par exemple du béton)
- Dévidoirs



NON AUTORISÉS

- Bois colorés
- Panneaux en triplex, multiplex, OSB, MDF, aggloméré et particules (unalite)
- Caisses à fruits et légumes
- Bois imprégnés (traitement pour l'étanchéité, coloration "dans la masse"...)
- Bois peints
- Bois revêtu de carton, textile ou plastique
- Poteaux de clôtures
- Bois souillés (par exemple bois de coffrage avec déchets de ciment)
- Bois d'élagage (troncs, branches et branchages) et les sapins de Noël
- Bois contaminés ou dangereux (bois C)
- Morceaux de bois pourris ou vermoulus

